

DIAGNOSTIC TERRITORIAL -
SYNTHESE PAR EPCI



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

Communauté de Communes
Portes de Vassivière

Mon territoire en quelques
chiffres



La CC Portes de Vassivière, située sur **une zone de moyenne montagne**, contrefort du plateau de Millevaches, est un territoire largement dominé par **la forêt, les prairies et les terres agricoles**.

Fortement caractérisée par l'activité agricole et la présence d'élevage bovin, elle constitue **un espace principalement rural**.

Intégrée au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, lauréat de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » depuis 2015, l'intercommunalité bénéficie d'ores et déjà du Plan Climat Énergie Territorial proposé sur le parc et d'un patrimoine environnemental préservée. Elle entretient également cette dynamique en étant intégrée au **Pays Monts et Barrages**, également conventionné TEPCV.

⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La consommation énergétique globale de la CC des Portes de Vassivière est de **201 GWh_{EF}/an**.

Points marquants :

4/5^{ÈME} DES CONSOMMATIONS



CONSOMMATION MOYENNE PAR HABITANT SUPERIEURE
AUX MOYENNES DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE

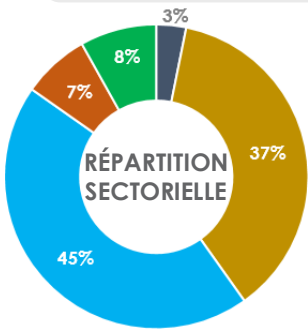
CC PdV
36,3

Haute-Vienne
35,9

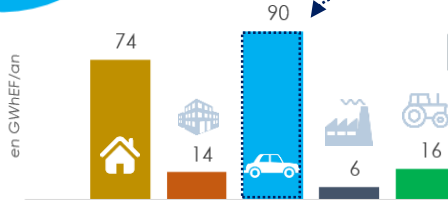
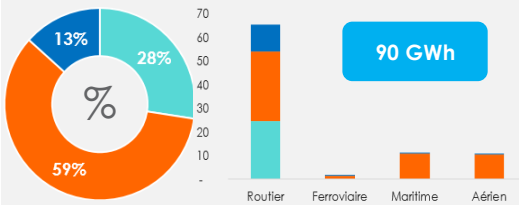
en MWh_{EF}/hab.an

201
GWh_{EF}/an

36,3
MWh_{EF}/hab.an



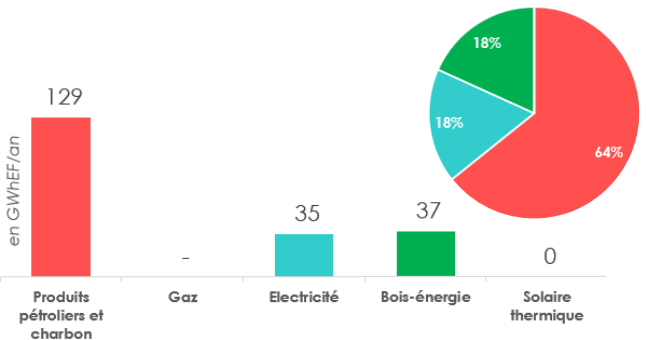
APPROCHE RESPONSABILITÉ – TRANSPORTS
(flux de transports générés par le territoire)



COMPARAISON DES CONSOMMATIONS ANNUELLES MOYENNES
PAR HABITANT

Conso. moy./hab en MWh _{EF} /hab.an	CC PdV	CC ELAN	HAUTE- VIENNE
RÉSIDENTIEL	13,4	9,7	9,7
TERTIAIRE	2,6	1,5	2,9
TRANSPORTS	16,2	18,9	11,4
INDUSTRIE	1,2	1,1	11,0
AGRICULTURE	2,9	0,8	0,8
TOTAL	36,3	32,0	35,9

MIX ÉNERGÉTIQUE



POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 122 GWh
Principalement : Bâti et transports

⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Zoom sur les 3 secteurs les plus consommateurs

1



45%

Ruralité du territoire impliquant :

- Une forte dépendance des ménages à la **voiture individuelle** qui représente **76% des déplacements** de ceux-ci,★
- Des **distances importantes** qui séparent le territoire des principaux pôles urbains tels que Limoges (près de 80% des déplacements ont une portée supérieur à 50 km).

2

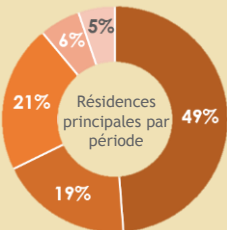


37%

Un parc résidentiel composé par près de 4 300 logements, **essentiellement des maisons individuelles** (90%) particulièrement anciennes à l'origine de consommations importantes.

Période de Construction

> 1945
1946-1970
1971-1990
1991-2005
>2005



3



8%

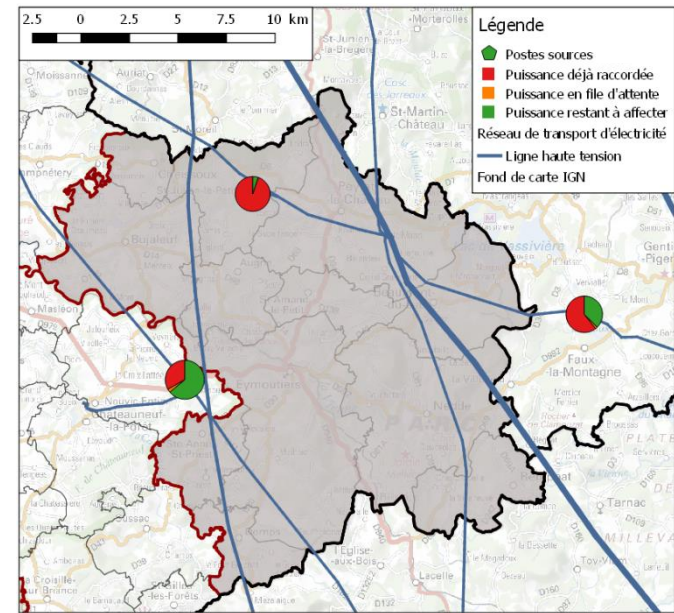
Le caractère agricole du territoire (41% des surfaces) est à l'origine de consommations énergétiques notables. Ces consommations résultent principalement de **l'usage des tracteurs et des machines agricoles.**

★ *La mobilité* : Les éléments d'analyse ci-dessus correspondent à l'approche « responsabilité », seuls les déplacements émanant des ménages du territoire sont considérés. Les déplacements générés par le trafic de transit traversant le territoire (méthode ca dastrale) ne peuvent pas être analysés de manière aussi fine selon le mode et le motif.



Les RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES

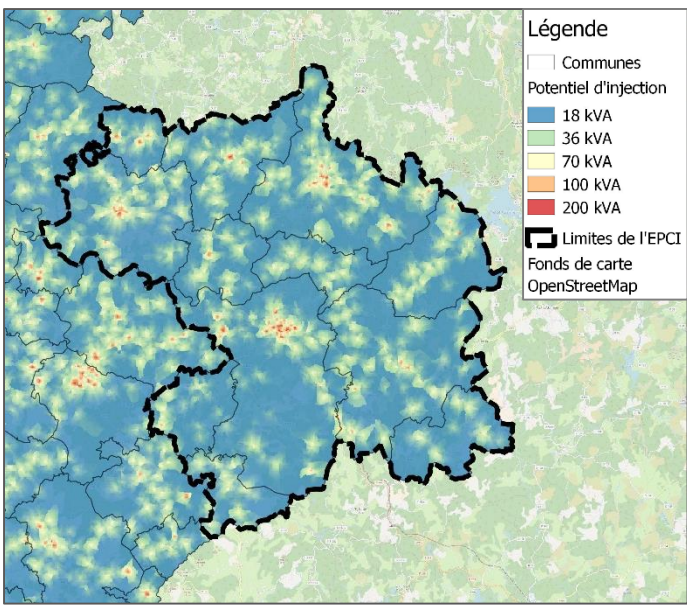
Réseau de transport d'électricité



Les postes sources alimentant le territoire ont une puissance assez faible. Néanmoins on observe que la plus grande part de ces capacités sont aujourd'hui disponibles pour le raccordement des EnR. La limitation pourrait se manifester pour de plus grands projets.



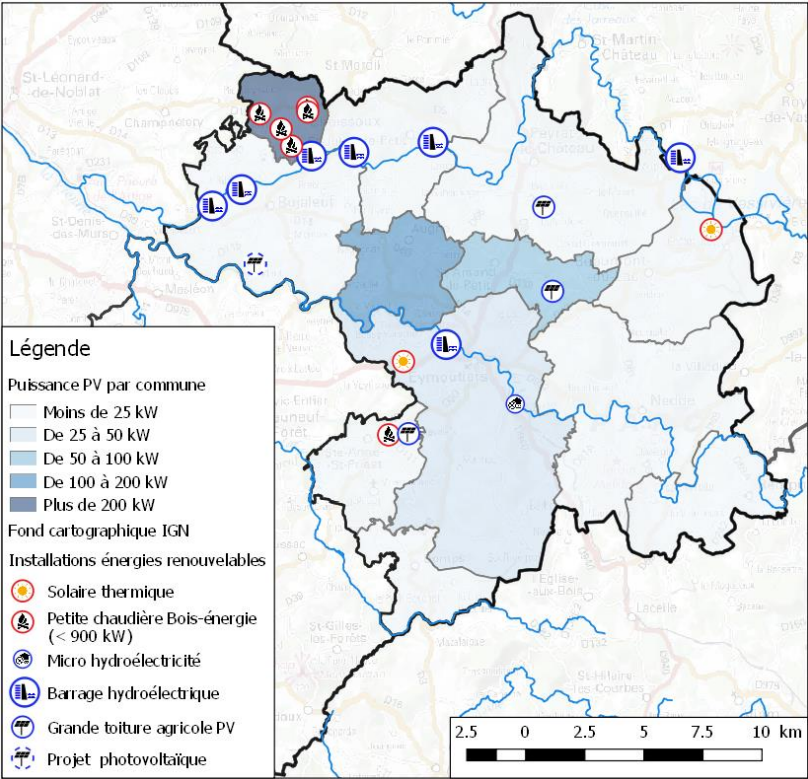
Réseaux de distribution d'électricité



En complément des capacités d'injection sur le réseau de transport, le potentiel d'injection sur le réseau BT a été modélisé avec les données du SEHV. L'analyse fait apparaître de nombreuses zones à la capacité de raccordement faible, ce qui pourrait conduire à favoriser l'autoconsommation pour des filières comme le photovoltaïque.



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



200 GWh/an

99 % de couverture EnR

Le territoire compte une production hydroélectrique exceptionnelle qui le porte à être d'ores et déjà « Territoire à électricité positive » et à produire localement l'équivalent de 99 % de sa consommation d'énergie.

En favorisant d'autres filières renouvelables, comme le bois-énergie, le photovoltaïque ou la méthanisation, le territoire devrait atteindre très rapidement un profil **Territoire à énergie positive**.

Productions électriques

TYPE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE	Production annuelle en GWh (calculée)	Potentiel de développement
<u>Photovoltaïque en toiture</u> : 580 kW sont installés sur le territoire. Le secteur agricole rassemble plusieurs installations remarquables.	0,6	L'analyse des toitures du territoires montre qu'il est possible de produire jusqu'à 139 GWh/an
<u>Hydroélectricité</u> : sept barrages de grande puissance, de 3,2 à 63 MW, sont en fonctionnement. Il existe également une installation plus petite, de 600 kW.	162,4	Le potentiel du territoire est déjà exploité et il semble difficile de mettre en place de nouvelles installations. Certains barrages pourraient néanmoins voir leur capacité restaurée.
<u>Méthanisation</u> : il n'y a pas d'installation ou de projets en cours sur le territoire.	Pas d'installation en service	La quantité de fumiers, lisiers et coproduits de culture mobilisable à horizon 2050 est de 51 GWh/an, soit une ou deux installations agricoles.
<u>Eolien</u> : il n'y a actuellement pas d'installation ou de projet connu sur le territoire.	Pas d'installation actuellement	L'intercommunalité se trouve en zone de faible contrainte, mais présente des vents moins forts que dans d'autres secteurs. On peut néanmoins imaginer l'installation de plusieurs parcs éoliens pour une production de 95 à 110 GWh/an.
TOTAL	163,0	

Productions thermiques

TYPE DE PRODUCTION DE CHALEUR	Production annuelle en GWh (calculée)	Potentiel de développement
<u>Bois-énergie individuel</u> : la consommation d'énergie dans les cheminées, poêles et inserts représente la première énergie renouvelable du territoire.	36,6	Grâce à une meilleure utilisation de la ressource, il est possible de dégager 50 GWh de bois-énergie pour de nouvelles utilisations.
<u>Bois-énergie collectif</u> : 6 installations collectives sont en fonctionnement sur le territoire pour des puissances de 35 à 100 kW, surtout au sein d'exploitations agricoles.	0,2	Le territoire de l'intercommunalité possède une bonne couverture forestière. De nombreux petits projets peuvent être concrétisés et porter la structuration d'une filière locale d'approvisionnement pour alimenter des chaufferies collectives nombreuses et des petits réseaux de chaleur.
<u>Solaire thermique</u> : deux installations collectives existent sur un camping et sur une blanchisserie industrielle en plus des installations individuelles.	0,2	Cette filière encore peu développée pourrait représenter 9,3 GWh de production d'eau chaude sanitaire et de chaleur.
TOTAL	37,0	

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ESTIMÉ : + 396 GWh/an

Principalement : Hydraulique et éolien

Émissions de gaz À effet de serre (GES)



CC PdV
21,0
tCO₂éq
/hab.an

Haute-Vienne
10,2
tCO₂éq
/hab.an

Nouvelle Aquitaine
8,8
tCO₂éq
/hab.an

Points marquants :

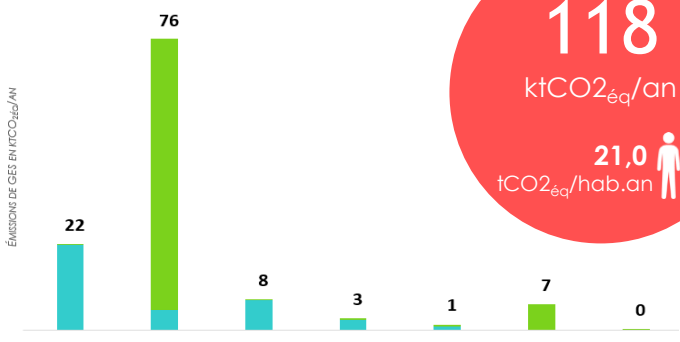

64%
des émissions
sont issues du
secteur
agricole,
secteur
fortement
émetteur de
GES non
énergétiques


67%
des émissions
sont des
émissions non
énergétiques

LÉGENDE
**GES
énergétiques**
**GES non
énergétiques**


33 %
des émissions
sont des
émissions
énergétiques
dont l'essentiel
est issu du
secteur des
transports

Émissions de ges PAR SECTEUR ET TYPE



118
ktCO₂éq/an
21,0
tCO₂éq/hab.an

Importance de l'activité agricole, principalement l'élevage et l'utilisation d'engrais, dans les émissions de GES non énergétiques (CH₄ et N₂O)



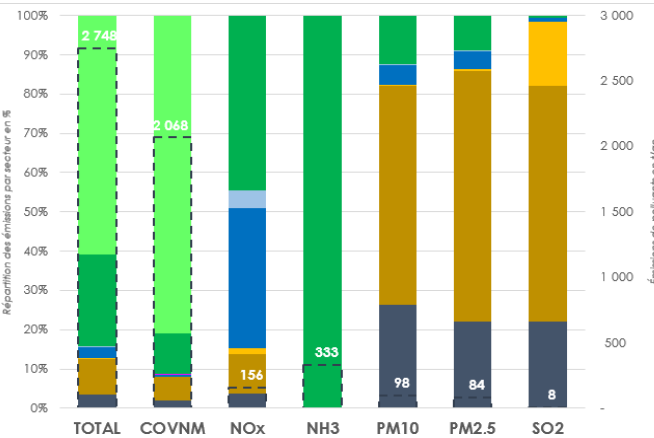
Les transports sont les principaux émetteurs de GES énergétiques en étant à l'origine de consommations importantes d'énergies fossiles fortement émettrices de GES.



POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 66 k tCO₂éq
Principalement : Agriculture et transports



Émissions de Polluants atmosphériques



Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé (atteinte des voies respiratoires, participation au développement de problèmes allergiques et cardiovasculaires...) et les milieux (eutrophisation, contribution à la formation de GES...) sont avérés. Elle constitue ainsi un **enjeu sanitaire et environnemental** important pour le bien être des populations et les territoires. Les origines des polluants atmosphériques sont anthropiques et naturelles. Si la qualité de l'air demeure un enjeu mineur pour le territoire, trois polluants atmosphériques nécessitent tout de même d'y prêter attention et sont directement liés aux caractéristiques territoriales prédominantes (ruralité et prépondérance de l'activité agricole) :

2,7
kt/an
dont émissions
anthropiques :
1,1 kt/an

TRANSPORT ROUTIER	
AUTRES TRANSPORTS	
TERTIAIRE	
RÉSIDENTIEL	
INDUSTRIE	
AGRICULTURE/SYLVICULTURE	
NATUREL	
DECHETS	
ENERGIE	

NH₃

Agriculture
→ Épandage de lisier, engrais azotés, boues... résultant de la prégnance de l'activité agricole (60% des surfaces)

NO_x

Agriculture, transport routier, résidentiel
→ Moteurs thermiques (émissions liées au trafic routier important) ou chaudières
→ Recours à des engrais azotés

PM

Résidentiel, agriculture, transport routier
→ Chauffage domestique (appareils bois et fioul peu performants – prépondérance fioul dans le mix énergétique (62%)),
→ Travail du sol, récolte, gestion des résidus
→ Poussières de combustion issues du trafic routier

CC PdV
492 kg/hab.an
7 381 kg/km².an

CC ELAN
150 kg/hab.an
6 735 kg/km².an

Haute-Vienne
107 kg/hab.an
7 207 kg/km².an

POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 390 t
Principalement : NO_x, COVNM, NH₃

LA SÉQUESTRATION DE DIOXYDE DE CARBONE

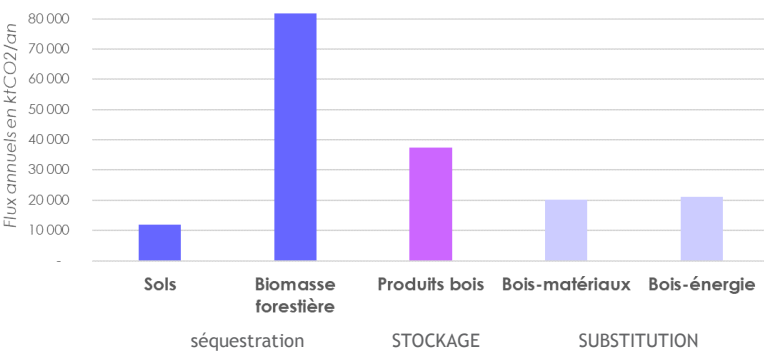


La séquestration du dioxyde de carbone consiste à capter et stocker à long terme du CO₂ hors de l'atmosphère dans un **puits de carbone**. Ces puits peuvent être de différentes natures :

- Les sols naturels et agricoles
- La biomasse forestière
- Les produits issus du bois (charpente, meuble, panneaux, etc...)

On comptabilise également les émissions de CO₂ évitées par l'utilisation du bois en tant que combustible ou matériaux de construction en substitution d'énergies fossiles.

FLUX ANNUELS DE SÉQUESTRATION DE CARBONE PAR PUIITS



CO₂ stocké

131

ktCO₂/an

+ 41
ktCO₂/an
d'émissions
évitées

La séquestration annuelle de carbone sur le territoire s'élève à **131 000 tonnes** (auxquels peuvent être ajoutées 41 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées), ce qui correspond aux émissions de CO₂ d'une ville de **13 000 habitants** et représente 13% de la séquestration annuelle de la Haute-Vienne.



De grandes SURFACES FORESTIÈRES comme **puits de carbone important** (plus de 80 000 tonnes de CO₂ stockées annuellement)



Un stockage de carbone particulièrement fort dans les **PRODUITS BOIS** résultant d'une activité sylvicole très développée sur le territoire

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA :

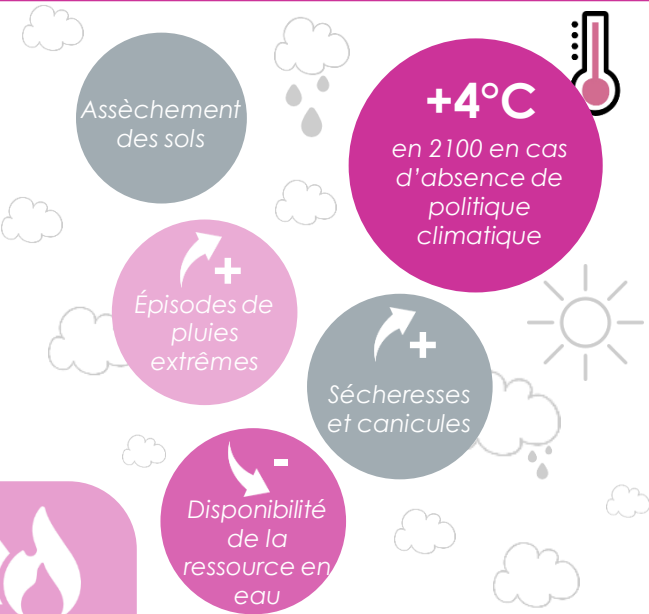
- SÉQUESTRATION/STOCKAGE : + 56 ktCO₂/an
- SUBSTITUTION : + 21 ktCO₂/an



VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vulnérabilité au changement climatique est définie comme « la propension ou la prédisposition à être affecté de manière négative par les changements climatiques. La vulnérabilité recouvre plusieurs concepts et éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité d'être atteint et le manque de capacité à réagir et à s'adapter » (www.leclimatchange.fr).

Les évolutions climatiques futures (en particulier : l'augmentation des températures, un maintien des volumes de précipitations mais un accroissement des phénomènes de pluies extrêmes espacés par des périodes de sécheresses plus longues) ont plusieurs implications pour le territoire de la CC Portes de Vassivière :



Une plus grande vulnérabilité de l'activité dominante du territoire, l'agriculture : perte de rendements, accroissement de la morbidité du bétail résultant des épisodes caniculaires et de la diminution de la disponibilité de la ressource en eau et des fourrages et pâturages, etc.



- Érosion de la biodiversité et altération des paysages résultant d'une recrudescence des périodes de sécheresse et de l'augmentation de la fréquence des feux de forêts
- Une plus grande **vulnérabilité des zones humides** (fonctions écologiques importantes)
- Développement des maladies forestières



Un risque inondation qui tend à s'accroître dans un contexte de changement climatique, mais, dans le même temps, des cours d'eau plus affectés par des périodes de sécheresse plus fréquentes, plus longues et contribuant à une **altération des milieux aquatiques et de la qualité de la ressource**

État des lieux de l'environnement



ENVIRONNEMENT NATUREL, EAU & BIODIVERSITÉ



Prédominance des forêts et milieux semi-naturels sur le territoire (56% des surfaces), tout en laissant **une large place aux terres agricoles** (41% des surfaces dont 64% de prairies).

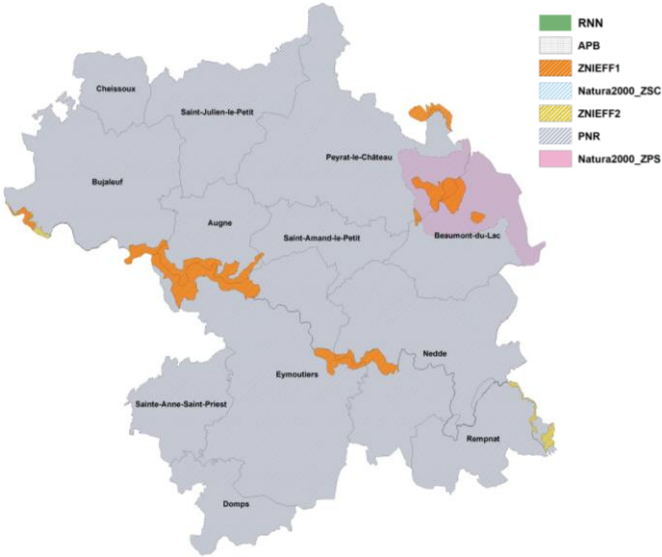


Un enjeu de préservation important avec la présence de 12 sites classés ZNIEFF et de quatre sites Natura 2000.



Un territoire peu concerné par le phénomène d'artificialisation des sols induit par l'urbanisation des terres, mais nécessitant de **prêter attention à sa vulnérabilité face à diverses pressions** telles que l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, la production d'hydroélectricité, ...

Zonages de préservation des espaces naturels



POPULATIONS & CADRE DE VIE



Un **IDH peu favorable** lié à un cumul de problématiques sanitaires et sociales :

- **Une population âgée** et en perte de croissance entre 2008 et 2013,
- Un territoire caractérisé par **une relative précarité** et **un état de santé** moins bon qu'au niveau régional,
- **Le taux d'accidents corporels de circulation** le plus élevé de la région.

Constats dressés dans le cadre de l'étude « Des territoires d'action pour une santé durable » réalisée par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) Nouvelle Aquitaine pour les EPCI de la région (juin 2017).



Ces pressions exercées sur le territoire constituent des points de vigilance auxquels il sera nécessaire de prêter attention dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique. Les éléments présentés constituent les premiers composants de l'état initial de l'environnement qui est l'un des préalables à l'évaluation environnementale stratégique requise dans le cadre des PCAET.

Exemples : Localisation des installations de production EnR tenant compte des enjeux de préservation faunistique, floristique et paysagers ; Vigilance concernant les potentiels impacts négatifs de certaines installations, telles que les unités de méthanisation qui pourraient participer aux rejets de matières organiques dans les cours d'eau.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ENJEUX du territoire



Réhabilitation de l'habitat ancien et énérgivore



Limiter la dépendance à la voiture individuelle



Conforter la dynamique de développement des énergies renouvelables en s'appuyant les atouts du territoire et en veillant à la préservation du patrimoine naturel important présent



Tendre vers des pratiques favorisant la réduction des émissions de GES non énergétiques dans l'agriculture



La stratégie comme levier d'amélioration des conditions de vie des populations : quels sont les impacts positifs et/ou négatifs de la stratégie départementale et des actions de la CC sur les habitants du territoire ainsi que les inégalités territoriales ?

LEVIERS POUR ABAISSER LES CONSOMMATIONS mais également lutter contre la précarité énergétique